

Le Nouveau Vincentien

Trimestriel
Bureau de dépôt:
NSC Liège X
N° d'agrément: P207013



*Editeur Responsable : A. de Vreese,
179 Rue de la Vignette 1160 Bruxelles*

Numéro 3 - 3^e trimestre 2017

Le droit de se construire un avenir

Dès l'école primaire, beaucoup d'enfants issus de milieux défavorisés décrochent déjà. Le problème ne fait que s'accroître dans le secondaire que beaucoup de jeunes quittent sans aucun diplôme en poche.

Ces jeunes, sans qualification professionnelle, résignés et souvent révoltés, sont dans la majorité des cas condamnés à perpétuer la situation de pauvreté qu'ils ont connue chez leurs parents, sans grande chance d'en sortir. Ils s'installent dans les petits emplois précaires, dans le chômage et la dépendance à l'assistance publique.

Pour sortir de cet engrenage, à la Société de Saint-Vincent de Paul, nous voulons aider les parents et les enfants de familles démunies à surmonter les difficultés liées à l'insertion dans le milieu scolaire.

Cela passe notamment par un accompagnement des parents qui ne sont pas toujours accueillis et compris par le corps enseignant. Les professeurs confrontés à des enfants qui décrochent sont rarement au courant des situations des familles. C'est là que nos bénévoles et assistantes sociales qui connaissent bien la réalité du terrain peuvent intervenir pour expliquer les difficultés d'adaptation et d'intégration des enfants et trouver des solutions, en accord avec les parents et les enseignants.

En faisant le lien entre les parents et l'école, en apportant les aides matérielles indispensables aux familles, en aidant concrètement les enfants à rester à flot à l'école, à développer leurs capacités et leur confiance en eux, nous sommes pleinement dans notre mission visant à réparer les injustices et les inégalités, par l'éducation.

Ensemble, agissons pour que chaque enfant ait une chance de réaliser ses rêves et ses projets, qu'il ne soit plus rejeté ou marginalisé, qu'il trouve sa place dans la société. Bref, qu'il ait le droit de se construire un avenir.

Merci d'être à nos côtés dans ce combat, par votre soutien ou votre bénévolat.

Adrien de Vreese

Président national

Attestations fiscales:

Le total de vos dons annuels égal ou supérieur à 40 eur peut être déduit de vos revenus imposables et nous vous ferons parvenir l'attestation nécessaire.

ATTENTION:

La loi du 13/12/12 a modifié les dispositions concernant les libéralités donnant droit à une réduction d'impôt.

Désormais une **réduction d'impôt de 45% des libéralités** faites réellement sera obtenue.

Dès lors un don de 40 eur ne vous coûtera plus que 22 eur (ou 2,75 eur pour un ordre permanent de 5 eur par mois).

Protection de la vie privée:

Vous pouvez à tout moment contrôler vos coordonnées personnelles en notre possession. Nous ne les cédon jamais à des tiers. Elles ne nous servent qu'à communiquer avec vous.

Si vous aidez déjà une conférence ou un centre vincentien en direct, considérez cette parution au seul titre d'information générale, sans tenir compte du bulletin de virement qui y est joint.



L'éducation fait toute la différence

Tout le monde n'a pas la chance de naître et d'évoluer dans un milieu offrant toutes les possibilités de s'épanouir et de développer ses talents pour trouver ensuite la place qui lui convient dans la société. Entre l'enfant né dans une "bonne famille" qui a tout pour réussir et celui né dans un milieu défavorisé qui cumule les handicaps, le fossé est souvent immense. Pour combler ce fossé, ou en tous cas le réduire, l'éducation est un enjeu majeur. C'est pourquoi à la Société de Saint-Vincent de Paul, nous multiplions les initiatives, grâce à nos bénévoles et à votre soutien, pour aider des enfants et des jeunes en difficulté à s'insérer à l'école et ensuite dans la vie active.

L'accès à l'enseignement est garanti ... pas le diplôme !

En Belgique, avec la scolarisation obligatoire jusqu'à 18 ans, l'accès à l'enseignement est un droit acquis pour tous. Mais cela ne veut pas dire que tout le monde a accès à la réussite et au diplôme, loin de là : environ un quart des élèves quittent le secondaire sans diplôme. C'est là que les inégalités se font sentir : un enfant qui grandit dans l'indigence est plus exposé à l'échec scolaire. Conditions de logement précaires, mauvaise alimentation, problèmes de santé directement liés à la pauvreté, stress quotidien face à la moindre dépense ... les difficultés matérielles prennent le pas sur l'éducation. Très souvent, les parents sont dans l'incapacité d'accompagner l'enfant dans son parcours scolaire. Mal armé dès le départ, l'enfant va d'échec en échec, se décourage, se sent rejeté et finit par décrocher complètement, avec des conséquences dramatiques pour son avenir.



Etre à l'écoute, briser l'engrenage de l'échec

Dans nos conférences, les parents viennent chercher des colis alimentaires et aussi des vêtements pour les enfants. C'est alors qu'ils en arrivent à parler des problèmes de leurs enfants à l'école. *"Mon gamin, il va à l'école la peur au ventre, nous explique cette maman. Il n'arrive pas à suivre... on se moque de lui, on le rejette. Je ne sais plus quoi faire."* A cette maman, comme à beaucoup d'autres, nous avons proposé d'accueillir son enfant trois fois par semaine dans l'une de nos écoles des devoirs. Le but est bien sûr de lui expliquer ce qu'il n'a pas compris en classe, de l'aider à faire ses devoirs et combler certaines lacunes, mais aussi d'éveiller sa curiosité, lui faire prendre conscience de ses capacités, et surtout de lui redonner confiance en lui.

Des écoles des devoirs, comme La Rosée à Bruxelles, peuvent accueillir de 30 à 40 enfants. Mais parfois, c'est une école qui prête un local de classe, ou une maman ou des grands-parents qui accueillent chez eux, après l'école, des enfants pour les aider à faire leurs devoirs ou à rattraper leur retard scolaire dans une ambiance chaleureuse après un bon goûter !

Parfois aussi, comme à Blankenberge, un partenariat s'est créé entre les établissements scolaires et nos écoles des devoirs. Les professeurs nous envoient, avec l'accord des parents bien entendu, les enfants en décrochage ou en difficulté. Les enfants font alors l'objet d'un suivi coordonné entre les deux pour obtenir le meilleur résultat.

Les ateliers créatifs (poterie, gravure, dessin,...) sont également un excellent moyen de permettre aux enfants de s'extérioriser, d'exprimer leurs talents dans une ambiance conviviale. Sans oublier des ateliers d'initiation à l'informatique, tellement importants pour que les enfants de milieux défavorisés aient les mêmes chances d'accéder aux technologies et informations indispensables à leur formation.



Pour les adultes aussi, apprendre est essentiel

Malgré la scolarité obligatoire, un grand nombre d'adultes en Belgique (de 10 à 25% selon les sources) ne sait pas suffisamment lire et écrire pour faire face aux exigences minimales requises dans la vie de tous les jours. Bien sûr, il y a les populations issues de l'immigration, mais aussi de nombreux autochtones qui sont sortis de l'école sans maîtriser ni le calcul, ni la lecture, ni l'écriture. Pas étonnant que, au sein de la Société de Saint-Vincent de Paul, l'accompagnement des démunis prenne une aussi large place. Quand on a du mal à lire, à écrire et à comprendre, la moindre démarche à effectuer ou le moindre formulaire à remplir représente en effet des épreuves quasi insurmontables.

Vous refusez, comme nous, qu'un enfant soit condamné à vivre toute sa vie dans la pauvreté faute d'avoir reçu toute l'attention à laquelle il a droit ? Aidez-nous à réparer cette injustice en nous donnant les moyens :

- *d'aider le plus possible les familles démunies pour qu'elles aient la possibilité d'accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire*
- *de continuer de développer nos écoles des devoirs sous différentes formes, nos ateliers créatifs pour les enfants, et des cours d'alphabétisation pour les parents.*

DEVENEZ BENEVOLE !

Avez-vous une expérience pédagogique ? Ou dans certaines matières (maths, langues, informatique, ...) ? Proposez-nous vos services pour le temps que vous pouvez y consacrer en envoyant un mail à contact@vincentdepaul.be .

Nous reprendrons très vite contact avec vous !

Lui offrir un cartable, c'est bien. L'accompagner à l'école, c'est encore mieux !



Bien entendu, les aides matérielles aux familles en difficulté sont toujours au cœur de notre action. Il s'agit de colis alimentaires, de vêtements, d'aides ponctuelles au cas par cas, en fonction des situations familiales forcément très diverses que nous rencontrons. Une large part de ces aides est consacrée aux enfants sous la forme de participation aux frais de la rentrée scolaire (fournitures, inscription, etc.), des activités parascolaires (sports, excursions, visites, camp de vacances, etc.), des équipements liés à ces activités que les parents n'ont pas les moyens de supporter. Mais, au-delà de ces aides matérielles indispensables, l'essentiel de notre mission consiste à accompagner ces enfants afin de leur redonner confiance en eux-mêmes et de multiplier leurs chances de réussite à l'école.



Parole de bénévole:

“ Quand des parents me confient les difficultés de leurs enfants à l'école, ce sont souvent les mêmes mots qui reviennent : incompréhension, rejet, exclusion... Alors, notre rôle comme bénévole, c'est de trouver des solutions pour les enfants, en impliquant les parents, en faisant le lien avec les enseignants qui ne sont pas toujours au courant du contexte social et familial. Notre plus belle récompense : voir un gamin s'épanouir grâce à un atelier créatif où il rencontre d'autres enfants comme lui. Un gamin qui a moins peur d'aller à l'école, qui est plus sûr de lui parce qu'il rattrape son retard scolaire grâce à notre école des devoirs. Avec beaucoup d'attention et de patience, croyez-moi, on fait des miracles ! ”

Parole de bénéficiaire:

“Notre fille Julie (8 ans) allait à l'école avec des pieds de plomb. Sans arrêt des crises de larmes et nous on ne savait pas trop quoi faire. Notre Julie s'est tout de suite sentie en confiance lorsque vous avez commencé à l'aider à faire ses devoirs, trois fois par semaine. Elle a déjà de meilleures notes. Les professeurs l'encouragent à persévérer et elle a retrouvé le sourire. Nous, sans votre aide à la rentrée des classes, on ne s'en serait jamais sorti. Maintenant, on a vraiment envie que Julie réussisse son année ! Merci de ce que vous faites pour elle ... et pour nous ! ”

Aidez-nous à remplir notre mission éducative en faveur des enfants de familles défavorisées. Aidez-nous à leur donner un avenir.

D'avance, merci pour votre engagement et votre générosité !